

CPGE –Doublement et passage

Elèves demandant à venir à Michelet

Aucun dossier envoyé par mail ne sera étudié

Le présent document (cocher la classe souhaitée) et les pièces demandées sont à envoyer au lycée par voie postale, **avant le 30 juin, délai de rigueur**, à l'adresse suivante :

Lycée Michelet
5 Rue Jullien
92170 Vanves

NOM : Prénom :

Adresse mail :@.....

KH ou KH² Télécharger la fiche de demande de ré-inscription sur le site du lycée et **l'envoyer via la poste avec les copies des bulletins de l'année en cours et résultats des concours présentés.**

ECS₂ Télécharger le formulaire de candidature sur le site du lycée et **l'envoyer via la poste avec les copies des bulletins de l'année en cours et résultats des concours présentés.**

ECT₂

↳ * **3/2** Copie de la « collante du bac », copie des bulletins de l'année en cours et les résultats des concours présentés

MP

PC*

↳ * **5/2** Copie des bulletins de l'année en cours et résultats des concours présentés

PSI

Internat

La priorité donnée aux élèves de 1^{ère} année et à ceux qui étaient déjà internes à Michelet et passent en 5/2, ne laisse aucune place disponible.

Il est donc nécessaire de prévoir un autre hébergement.

L'internat externé (uniquement pour les élèves justifiant d'un hébergement dans une structure extérieure qui ne propose pas de service de restauration (une attestation justificative délivrée par la structure sera demandée à l'inscription).est une bonne solution : 3 repas au lycée, possibilité de travailler au lycée avec les condisciples jusqu'à 23 heures.

⇒ Il est donc inutile de téléphoner pour savoir « s'il y aurait des possibilités à l'internat »